



Paris, le 18 novembre 2021
Communiqué intersyndical

Les organisations syndicales CFE-CGC Santé Social, CFTC Santé Sociaux, Union fédérale Action Sociale CGT et FO Action Sociale/Santé Privée se sont réunies le 10/11/ 2021 pour faire un point de la situation des salariés exclus des mesures salariales du Ségur de la santé :

- Professionnels éducatifs, administratifs et techniques des SSIAD et des ESSMS handicap financés par l'assurance maladie,
- Personnels des structures sociales et médico-sociales dont celles financées par les Conseils Départementaux,
- Salariés du social, du médico-social, de l'Aide à Domicile, de la protection de l'enfance et de l'insertion,
- Personnels des Etablissements Français du Sang.

Tout montre que dans le secteur Social et Médico-Social, de l'Aide à Domicile, de la protection de l'enfance et de l'insertion, la colère et les attentes des salariés sont grandes. Les mobilisations en cours le prouvent. Face au manque de moyens, le constat est sans appel :

- Salaires en berne,
- Turn over, arrêts maladie en augmentation, non remplacement, déqualification, sont le quotidien des équipes,
- Conditions de travail de plus en plus dégradées,
- Risques de détérioration de l'accompagnement des usagers.

Alors qu'il faudrait un plan d'urgence à la hauteur des besoins, le gouvernement continue sa politique du compte-goutte excluant nombre de salariés du travail social de la revalorisation de 183 € net pour tous, augmentation que nous voulons sans contrepartie.

Pour autant, cette revalorisation n'est qu'un premier pas. La paupérisation des salariés due, à l'augmentation du coût de la vie, au blocage des salaires depuis 1999, au gel du point d'indice dans la fonction publique et au retard de rémunération de nos métiers affichée par la France en comparaison des autres pays européens, nécessite la mise en place d'une réelle politique salariale et un rattrapage général de 300 € pour les salariés du secteur.

La méthode LAFORCADE, imposée aux Branches sans possibilité de négociation, ne répond pas à nos revendications. Elle morcelle les éventuelles revalorisations créant ainsi des exclusions. Elle prévoit des augmentations minimales lorsqu'elles sont envisagées. Elle soumet des syndicats à des négociations pipées où toutes améliorations ne pourraient se faire sans un rapprochement conventionnel probablement au moins disant. Elle indexe des collectivités territoriales à un financement hypothétique et incertain.

La CFE-CGC Santé Social, la CFTC Santé Sociaux, l'Union fédérale Action Sociale CGT et FO Action Sociale/Santé Privée réaffirment que l'Etat doit mettre en œuvre tous les moyens pour garantir l'extension des mesures salariales du Ségur. Il doit garantir l'égalité des salaires et des droits. Au-delà du financement par les administrations d'état des secteurs concernés (précarité, exclusion et mesures judiciaires de protection de l'enfance), l'octroi des enveloppes financière complémentaires aux départements et aux ARS est de la responsabilité gouvernementale.

Avec les salariés, nous ne saurons accepter que reprenne une négociation sur les règles conventionnelles d'évolution des carrières, que le gouvernement entend mettre en place par la mission PIVETEAU, dans le cadre de la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social. Cette mission, faux nez de la convergence vers une convention collective unique étendue de bas niveau, ne peut faire oublier le fait que tous les salariés comptent bénéficier des 183 € au plus tard le 1^{er} janvier 2022

Au regard de l'urgence de cette juste revendication, 183 € pour tous, les organisations syndicales CFE-CGC Santé Social, CFTC Santé Sociaux, l'Union fédérale Action Sociale CGT et FO Action Sociale/Santé Privée :

- Soutiennent toutes les mobilisations en cours ou à venir,
- Organisent une conférence de presse le jeudi 18 novembre 2021 pour faire état publiquement de la situation et de leur détermination à obtenir satisfaction,
- Décident d'appeler ensemble à une mobilisation nationale le jour de la Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social dès que la date en sera connue. Elles demanderont à être reçues et porteront à cette occasion l'ensemble des revendications des salariés du secteur.

Contacts presse :

Xavier DEHARO – CFE-CGC Santé Social : 06 79 75 55 53

Ali LAZAOU – CFTC Santé Sociaux : 06 12 02 00 70

Julie MASSIEU – CGT Santé Sociaux : 06 28 11 91 13 / Christophe CLIMACO – CGT Santé Action Sociale : 07.88.75.74.90

Pascal CORBEX – FNAS FO : 06 61 12 85 20 / Franck HOULGATTE – UNSSP FO : 06 12 25 94 25